



OPPOSITION

EN GAMBIE :

Le prix de la dissidence

AMNESTY
INTERNATIONAL



WE NEED PROPER
ELECTIONS



« NOS MEMBRES SONT RÉGULIÈREMENT ARRÊTÉS, PLACÉS EN DÉTENTION ET MÊME TORTURÉS »

C'est ce que Solo Sandeng, secrétaire national à l'organisation du Parti démocratique unifié (UDP), un parti de l'opposition, a confié à Amnesty International lors d'un entretien. Solo Sandeng ignorait alors qu'il allait payer le prix fort pour son courage et sa détermination. Deux semaines après cette déclaration, il est mort en détention après avoir été torturé au siège de l'Agence nationale de renseignements (NIA). Il avait été arrêté au cours d'une manifestation pacifique le 14 avril.



*Solo Sandeng lors de la manifestation
du 14 avril 2016 à Serrekunda, quelques
instants avant son arrestation. ©United
Democratic Party (UDP)*

ÉLECTIONS EN GAMBIE : UN PASSÉ MARQUÉ PAR DES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

En décembre 2016, la Gambie organisera des élections présidentielles. La période préélectorale sera probablement très éprouvante en matière de droits humains. En effet, par le passé, des membres de l'opposition, des journalistes, des défenseurs des droits humains, des organisations de la société civile et des électeurs ont été exposés à de graves atteintes à leurs droits humains lorsqu'ils tentaient d'exprimer des opinions divergentes.

Au cours des 22 années pendant lesquelles le président Jammeh a été au pouvoir, les droits humains ont été systématiquement bafoués en Gambie. Amnesty International a recensé des violations récurrentes, notamment des cas de disparitions forcées, de torture, de restriction de la liberté d'expression et d'arrestations et de détentions arbitraires. Avant les élections de 2006, trois sympathisants de l'UDP ont été arrêtés et soumis à des disparitions forcées. Lors de l'élection présidentielle de 2011, la CEDEAO avait refusé d'envoyer des observateurs en raison « d'intimidations, de contrôle inacceptable des médias électroniques par le parti au pouvoir, d'absence de neutralité des institutions publiques et semi-publiques, d'une opposition et d'un corps électoral intimidés par la crainte de représailles ».



UNE AUTRE ANNÉE À RISQUES

Jusqu'à présent, 2016 s'est avérée être une autre année à risques pour les membres de l'opposition, les journalistes et les défenseurs des droits humains qui ont tenté de s'exprimer librement et ont été victimes de mesures de répression, de détentions arbitraires, de menaces, de harcèlement et sont morts en détention. L'Histoire se répète.

« On observe toujours des arrestations de journalistes pendant les périodes préélectorales et électorales », fait remarquer un journaliste. « Dans le contexte politique actuel, nous craignons que la situation s'aggrave. Nous nous préparons au pire. »

Les politiques et le cadre législatif répressif mis en place par le gouvernement du président Jammeh ont engendré un état de terreur permanent pour les membres de l'opposition, les journalistes et les défenseurs des droits humains. Beaucoup de mesures constituent de graves violations des droits humains. Elles portent notamment atteinte :

- à la liberté d'opinion et d'expression ;
- à la liberté de réunion pacifique ;
- à la liberté d'association ;
- au droit de ne pas faire l'objet d'arrestation ou de détention arbitraire ;
- au droit de ne pas être soumis à la torture ou à d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.



Illustration commandée par Amnesty International pour son rapport Le prix à payer de la dissidence ©Amnesty International [dessin de Tim Werwie]



À Brikama, en juillet 2016, de jeunes membres de l'UDP préparent une banderole pour un rassemblement. ©United Democratic Party (UDP)



LE PRIX DE LA DISSIDENCE

Le président Jammeh a décrit les membres de l'opposition comme « *de la vermine* » qui allait être « *enterrée six pieds sous terre* » si elle cherchait à « *déstabiliser le pays* ». Les partis politiques continuent d'être soumis à de nombreuses restrictions de leur droit d'organiser des manifestations et des rassemblements politiques pacifiques, et leurs actions font régulièrement l'objet de mesures de répression. Des membres de l'UDP ont été soumis à des détentions arbitraires, à un recours excessif à la force et à des actes de torture à plusieurs reprises, en particulier lors d'une série de manifestations en avril et mai 2016.

14 AVRIL 2014

Le 14 avril 2016, la police a dispersé à coups de bâton une manifestation pacifique organisée à Serrekunda par des membres de l'UDP et des groupes de jeunes en faveur d'une réforme électorale. Plusieurs manifestants ont été arrêtés, notamment des membres de l'UDP.

Certaines des personnes arrêtées ont été gravement blessées. Parmi ces personnes se trouvait Nogoï Njie, une femme d'affaires. Dans une déclaration sous serment déposée auprès de la Haute Cour, elle a expliqué

que des hommes portant des cagoules et des gants noirs l'avaient frappée à coups de tuyau et de matraque tout en lui versant de l'eau sur la tête, au siège de la NIA à Banjul, la capitale. Elle a également déclaré avoir vu le corps gonflé et sanguinolent de Solo Sandeng, le secrétaire national à l'organisation de l'UDP. Elle craignait qu'il ne soit mort.

Le 13 juin 2016, le gouvernement a admis, dans une réponse à une requête en habeas corpus, que Solo Sandeng était décédé au cours de la procédure d'arrestation et de détention et qu'une enquête avait été ouverte. Au moment de la rédaction de ces lignes, aucune information supplémentaire n'a été rendue publique.

À la suite de la manifestation, 25 personnes ont été inculpées et placées en détention à la prison de Mile 2 à Banjul. La libération sous caution leur a été refusée. Treize d'entre elles ont ensuite été relâchées et 12 autres ont été transférées à la prison de Janjanbureh. La torture des détenus est monnaie courante en Gambie.

En 2015, le rapporteur spécial des Nations unies a publié un rapport dans lequel il indiquait que « le recours à la torture est très répandu et habituel, en particulier au sein de la NIA en début de détention. »



16 AVRIL 2016

Le 16 avril, des membres de l'UDP se sont de nouveau rassemblés sur l'avenue Kairaba à Banjul, devant le domicile du dirigeant du parti, Ousainou Darboe. Ils ont réclamé que justice soit faite pour la mort de Solo Sandeng et que les autres membres de leur parti soient libérés.

Il s'agissait d'un rassemblement pacifique. La police a pourtant tiré des grenades lacrymogènes sur les manifestants, les a frappés à coups de matraque et a procédé à des arrestations. Certains membres de l'exécutif de l'UDP, dont Ousainou Darboe, ont ainsi été arrêtés, tout comme d'autres manifestants et des passants.

Le 20 juillet, 19 personnes, dont Ousainou Darboe, ont été condamnées à trois ans d'emprisonnement. Elles ont été déclarées coupables de six chefs d'accusation liés à leur participation à une manifestation non autorisée.



9 MAI 2016

Le 9 mai, quelque 40 manifestants ont été arrêtés sur l'autoroute qui relie Banjul à Serrekunda, alors qu'ils se rendaient à Westfield, dans la banlieue de la capitale, après les audiences d'Ousainou Darboe et d'autres personnes. L'Unité d'intervention de la police (PIU) les a forcés à s'arrêter puis a commencé à les frapper. En réaction, certains manifestants ont jeté des pierres et plusieurs personnes, dont un membre de la PIU, ont été blessées. Quinze personnes font actuellement l'objet d'un procès en raison de cette manifestation.

Le 21 août, Ebrima Solo Krummah, un haut responsable de l'UDP, est décédé après une intervention chirurgicale à l'hôpital universitaire Edward Small. Il faisait partie des personnes arrêtées le 9 mai et était détenu à la prison de Mile 2 avant d'être amené à l'hôpital. La cause de son décès n'a pas été confirmée. Comme dans d'autres cas, certains affirment qu'il n'a pas été autorisé à recevoir des soins médicaux lorsqu'il se trouvait en détention. De nombreuses voix se sont levées pour réclamer une enquête sur les circonstances de sa mort.

UN ÉTAT DE PEUR PERMANENT

Des personnes de tous horizons, principalement des membres de l'opposition, des journalistes, des défenseurs des droits humains et des membres d'organisations de la société civile, sont depuis plus de 20 ans victimes d'atteintes systématiques à leurs droits humains. L'ensemble de la société gambienne est désormais dominé par un climat de peur. Une autocensure préoccupante s'est développée et la population n'ose pas critiquer ouvertement le gouvernement ni même parler librement de politique. La pratique généralisée de surveillance illégale par les forces de sécurité renforce cette autocensure et attise un sentiment de peur généralisé, renforcé par une profonde culture de l'impunité.

Il est impossible de se tourner vers les institutions publiques pour défendre les droits humains, qu'il s'agisse des droits inscrits dans la Constitution gambienne ou ceux garantis au titre du droit international. En Gambie, aucune mesure n'est prévue pour garantir ou protéger les droits humains.

NÉCESSITÉ D'UNE RÉACTION PLUS EFFICACE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

À la suite des arrestations de manifestants de l'UDP en avril 2016, la communauté internationale, notamment la CEDEAO, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, les Nations unies et l'Union européenne, s'est de plus en plus impliquée pour améliorer l'état des droits humains en Gambie. Néanmoins, la gravité de la situation requiert à présent une réponse plus efficace. Il est notamment nécessaire d'envoyer des missions électorales pour protéger les membres de l'opposition et les électeurs, de mettre en place des sanctions, d'exclure temporairement la Gambie d'institutions régionales, de créer des commissions d'enquête.



L'avocat Ousainou Darboe, dirigeant de l'UDP, dans son cabinet à Banjul.
©United Democratic Party (UDP)



Rassemblement à Banjul en avril 2016.
©United Democratic Party (UDP)

Le sort des membres de l'UDP et d'autres voix dissidentes en Gambie ne peut être ignoré. Ces personnes paient un lourd tribut pour pouvoir exercer leurs droits humains fondamentaux et ne peuvent s'exprimer librement et sans crainte. Cette période électorale est l'occasion de mettre un terme à l'autocensure pour tous les Gambiens.

Le prix à payer de la dissidence est le nom de la campagne d'Amnesty International qui a pour but de défendre la liberté d'expression en Gambie et de plaider pour un environnement plus propice aux voix dissidentes et un espace dans lequel elles puissent s'exprimer.

NOUS DEMANDONS AU GOUVERNEMENT DE LA GAMBIE :

- de libérer immédiatement tous les prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression ;
- de faire en sorte que les membres de l'opposition puissent exercer leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique, sans crainte d'être arrêtés, détenus, intimidés ou harcelés ;

- d'ordonner publiquement à la police de ne pas avoir recours à une force excessive, notamment de ne pas utiliser des grenades lacrymogènes et des balles en caoutchouc pour disperser des rassemblements pacifiques ;
- de prendre sans délai des mesures efficaces pour mettre fin aux arrestations et aux détentions arbitraires, à la torture et aux autres formes de mauvais traitements ;
- de mener des enquêtes concernant la mort de Solo Sandeng et d'Ebrima Solo Krummah, et sur les informations faisant état d'actes de torture et d'autres mauvais traitements dont ont été victimes des membres de l'UDP au cours de leur détention.

Rejoignez la campagne d'Amnesty *Le prix à payer de la dissidence* et aidez-nous à défendre la liberté d'expression pour les membres de l'UDP et pour tous les Gambiens.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le document *Le prix à payer de la dissidence* (Index : AFR 27/4138/2016).

ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE EN SORTE QUE LES DROITS DE TOUS SOIENT RESPECTÉS EN GAMBIE.

Pour en savoir plus :

<https://www.amnesty.org/fr/countries/africa/gambia/>



Amnesty International est un mouvement mondial réunissant plus de sept millions de personnes qui agissent pour que les droits fondamentaux de chaque individu soient respectés.

La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains.

Index : AFR 27/4705/2016
French, septembre 2016



Des sympathisants de l'UDP rassemblés devant la Haute Cour de Banjul pour le procès d'Ousainou Darboe et d'autres personnes. 9 mai 2016

©United Democratic Party (UDP)

AMNESTY INTERNATIONAL
INTERNATIONAL SECRETARIAT

www.amnesty.org

e: contactus@amnesty.org
t: +44-20-74135500
f: +44-20-79561157

Peter Benenson House, 1 Easton
Street, London, WC1X 0DW,
Royaume-Uni

AMNESTY
INTERNATIONAL 